

BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO :

Vie Municipale

Edito de Mr le Maire	1
Commune des Islettes	1
Etat Civil	1

Vie Locale

L'actualité locale en résumé	2
L'actualité locale en résumé (suite)	3

Fiche Conseil

Participation Citoyenne	4
Fiche association : En Roue Libre	5

Informations Communales

Tarifs ordures Ménagères	6
Budget I	6
Budget II	7

Fêtes & manifestations

Agenda	8
--------	---

A Savoir

Agence postale et déchetterie	8
Numéros utiles	8



Les Islettes

C'est l'IDÉALE !

MARS - AVRIL 2025 — N° 13

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens.

Ce mandat a commencé par une pandémie mondiale et sa dernière année est pour l'instant, placée sous le signe de l'instabilité et des incertitudes nationales et internationales. Nous naviguons dans un climat politique pour le moins perturbé.

La rigueur budgétaire mise en place par le gouvernement génère des inquiétudes, notamment en ce qui concerne les dotations de l'Etat. Cependant, notre commune maintient le cap grâce à une gestion prudente et responsable de ses finances.

Le budget 2025 reflète cette approche, il est élaboré afin de continuer à investir dans des projets

structurants tout en préservant l'équilibre financier. L'année écoulée nous a permis de poser les bases de ces projets, que ce soit dans les domaines de l'environnement, de la culture, de l'urbanisme ou des travaux, visant à renforcer le bien-être dans notre village tout en répondant aux enjeux sociaux, réglementaires et climatiques de notre époque.

Nous poursuivons nos efforts pour améliorer le quotidien des Islettois et préparer l'avenir.

Bien sûr, tout cela ne serait pas possible sans votre engagement. Merci chers concitoyens, de votre confiance et de votre soutien.

Je vous invite tous à participer activement à la vie communale et aux nombreux événements qui ryth-

meront cette année. Continuez à faire preuve de solidarité, d'enthousiasme.

Un mot de remerciement pour l'implication de nos agents communaux et de l'équipe municipale, réalisant un travail souvent dans l'ombre, mais qui nous permet de maintenir notre qualité de vie.

Ensemble, avec un peu d'esprit et beaucoup de détermination, nous surmonterons les obstacles.

Je conclurai en remerciant nos associations et leurs bénévoles qui tout au long de l'année animent notre village et lui donnent un supplément d'âme.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement.
Votre Maire,
Ludovic POCHON

COMMUNE DES ISLETTES

« Les Islettes, c'est l'IDÉALE »

Bulletin municipal - Commune de Les Islettes - Meuse
37 rue Jules Bancelin - 55120 LES ISLETTES

Chargé de communication
Thibaut MOURLET
Directeur de la Publication
Ludovic POCHON

Site Internet : www.lesislettes.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/lesislettes>

Téléphone : Tél : 03 29 88 28 12 ou 03 29 88 38 82

Messagerie : mairie@lesislettes.com

Bulletin papier et version numérique en PDF téléchargeable sur le site de la mairie.

ETAT CIVIL

Décès

PELLEGRINI Gino
13/02/2025

BLOUET Bernard
09/03/2025





Vie Locale

« Pensez à rentrer vos poubelles ! »

Quelques règles et notions élémentaires de propreté publique en ce qui concerne les ordures ménagères. Afin de préserver la qualité de notre cadre de vie, nous vous rappelons que vous ne devez déposer les poubelles sur le trottoir ou bas-côté de la voie publique que la veille de la collecte à partir de 19 heures et que vous devez impérativement procéder à leur enlèvement dans la journée, dès la collecte effectuée.

Entretien des cours d'eau

L'entretien des cours d'eau est une obligation réglementaire en France. Les propriétaires riverains sont tenus de maintenir les cours d'eau dans leur profil d'équilibre, d'assurer l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à leur bon état écologique en éliminant les embâcles, débris et végétation des rives. De même, **le propriétaire d'un fossé doit l'entretenir**. Cette obligation est conforme à la directive européenne visant à protéger les eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.

L'entretien des cours d'eau est accessible sur "

démarches simplifiées " en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/11449fa0-1f97-47c9-9efa-0ba42a298f75>.

Vitraux de l'Église

Une rénovation des vitraux de l'église a été effectuée par une entreprise spécialisée **Jean Salmon**. Elle a été rendue nécessaire par l'usure des sertissages en plomb et non par une dégradation volontaire.

Afin de réduire, le reste à charge de la commune, il est toujours possible d'effectuer un don sur le site de la Fondation du Patrimoine.

Pour chaque Euro versé, la Fondation du Patrimoine abonde du même montant. A ce jour, la somme récoltée est de 1.020€ sur 4.000€ par 10 donateurs.... En cours

Attention aux bruits

Les plages horaires de bruits tolérés des lundis aux vendredis sont :

de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Réf. Source préfecture de la Meuse [Arrêté n° 2000-1269](#)

Concours des Maisons Fleuries 2025

La météo de l'année 2024 ne



nous a pas permis de maintenir le concours des Maisons Fleuries.

Pour 2025, nous renouvelons l'opération, c'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer vos talents de jardinier et de donner une belle image de notre commune.

Les gagnants seront informés individuellement et les prix seront remis lors de la Cérémonie des Vœux en Janvier.

(Présence obligatoire)

Taille des Haies des propriétés privées bordant la voie publique

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas gêner le passage des piétons. La taille effectuée par les particuliers permet également de faciliter l'entretien des abords de routes et chemins par les em-

(Suite page 3)





Vie Locale

ployés communaux.

Livret d'accueil pour les nouveaux habitants

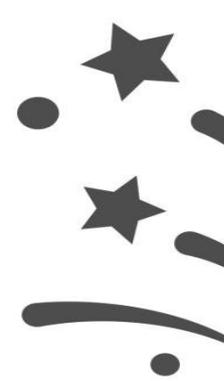
La commission communication finalise actuellement le premier livret d'accueil pour les nouveaux habitants de la commune des Islettes. Un livret issu d'un travail d'équipe et qui complète l'ensemble des supports d'information mis en place par la municipalité depuis 2020.

Comité Consultatif des la Vie Associative

Les associations de la commune se sont réunies le 3 mars dernier autour du Maire et de ses adjoints, afin d'échanger sur leurs projets et animations pour l'année 2025.

Depuis plusieurs années, la municipalité s'attache à écouter les bénévoles qui animent la commune et contribuent à la fois à sa cohésion et à son attractivité.

Ces diverses animations sont à découvrir en dernière page du bulletin mais aussi sur le site Internet de la mairie et

Participation Citoyenne

FICHE CONSEIL PARTICIPATION CITOYENNE

TEMOIN



Je suis témoin d'une agression, d'une tentative de cambriolage...

OU

Je vois passer un véhicule suspect, celui-ci semble effectuer des mouvements de reconnaissance

**AYEZ LE BON REFLEXE :
COMPOSER LE 17**

REACTION A ADOPTER



DONNER L'ALERTE

- appelez immédiatement le 17
- transmettez toutes les informations utiles (date, heure, lieu)

Soyez le plus précis possible, notez le maximum de détails

- Signalez des éléments, même anodins, observés quelques jours auparavant

Sur le lieu des faits, ne touchez à rien afin de préserver le recueil des traces et des indices

INFORMATIONS A RECUEILLIR

Sur les véhicules

- couleur du véhicule
- type de véhicule (camionnette, petite voiture, break...)

et si j'ai le temps :

- plaque d'immatriculation
- marque du véhicule
- modèle
- élément distinctif (autocollant...)
- direction de la fuite



Sur les personnes

- nombre
- type du ou des individu(s)
- arme (pistolet, arme d'épaule, couteau...)



et si j'ai le temps :

- signe distinctif (tatouage, tenue vestimentaire, bijoux, type de chaussures...)
- direction de la fuite

**SANS VOUS METTRE EN DANGER,
N'HESITEZ PAS A PRENDRE UNE PHOTO
OU UNE VIDEO (DEPUIS CHEZ VOUS !)**

BIENVEILLANCE DISSUASION ALERTE



**Soyez attentif, réagissez rapidement,
votre aide est précieuse ! Il n'y a pas
d'appel inutile.**

FICHE ASSOCIATION

En Roue Libre



L'association

L'association **En Roue Libre** a été créée en fin d'année 2024. Elle est parue au journal officiel le 29/10/2024 Elle a pour objet de récolter des fonds pour :

1. Permettre le financement de la pratique d'activités adaptées pour Tristan PECHEUX.
2. Soutenir financièrement la recherche pour trouver un traitement contre la paraplégie.
3. Organiser des manifestations dans le but de lever des fonds servant au financement des deux premiers objectifs.

Les dirigeants

Président	Aurore PECHEUX
Vice-Président	Daniel ROI
Trésorière	Damien PECHEUX
Secrétaire	Julie MUSZINSKY

La cotisation

Ni adhésion, ni cotisation !

Peuvent devenir membres de l'association des personnes partageant la même éthique et les mêmes convictions concernant :

- ☞ L'importance de soutenir la recherche d'un traitement contre la paraplégie.
- ☞ La volonté de permettre à Tristan PECHEUX de pouvoir poursuivre ses projets malgré la situation de handicap.

Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association.

Sont membres bienfaiteurs les personnes qui souhaitent verser une participation d'un montant laissé à leur appréciation.

Les Projets en cours

Pour sa première année d'existence, En Roue Libre prévoit :

- ☞ La co-organisation d'un concert dans le cadre du Festival des Bars-Bars, le 30/04/2025 à la Salle de la BIESME – LES ISLETTES.
- ☞ L'organisation d'une randonnée à l'automne, dont la date reste à définir.

Nous joindre

Téléphone : 06.80.34.26.28

Mail : enrouelibre55@gmail.com

Facebook [En roue libre](#)



Adresse du siège social :
22 Chemin du Bois Bachin
55120 LES ISLETTES

Tarification ordures ménagères 2025

PROPOSITION DE LA NOUVELLE TARIFICATION à partir du 1^{er} janvier 2025



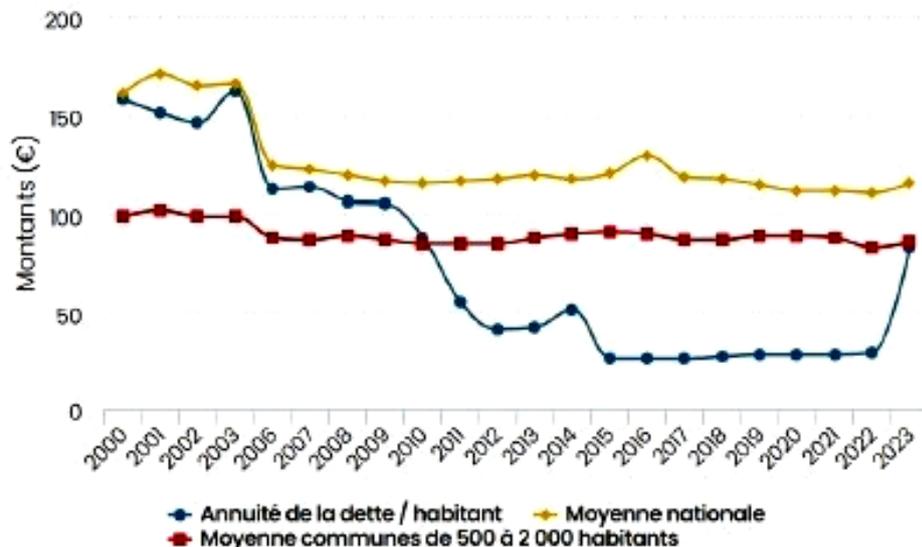
NOUVELLE PROPOSITION							
NOMBRE DE PERS	2024	ARGONNE MEUSE 2025	LITRAGE	PRIX PAR LITRE	NOMBRE BACS	RECETTES	PRIX PAR MOIS/PERS
1 PERS	87,65	130	120	1,08	1048	136240	10,83
maison secondaire	87,65	240	120	2,00	387	92880	20,00
2 PERS	178,6	240	180	1,33			10,00
3 PERS	178,6	240	180	1,33	1611	386640	6,67
4 PERS	267,9	320	240	1,33	576	184320	6,67
5 PERS	267,9	320	240	1,33			5,33
COLLECTIVITÉ PROFESSIONNEL FAMILLE NOMBREUSE	446,5	660	660	1,00	73	48180	10,00
REFUS REOMI	267,9	320					
					3695	848260	

Délibération votée en communauté de communes à la majorité le 10 décembre 2025 : avec 36 Pour - 7 Contre - 2 Abstentions

Budget de la commune - 1

Annuité de la dette par habitant des Islettes

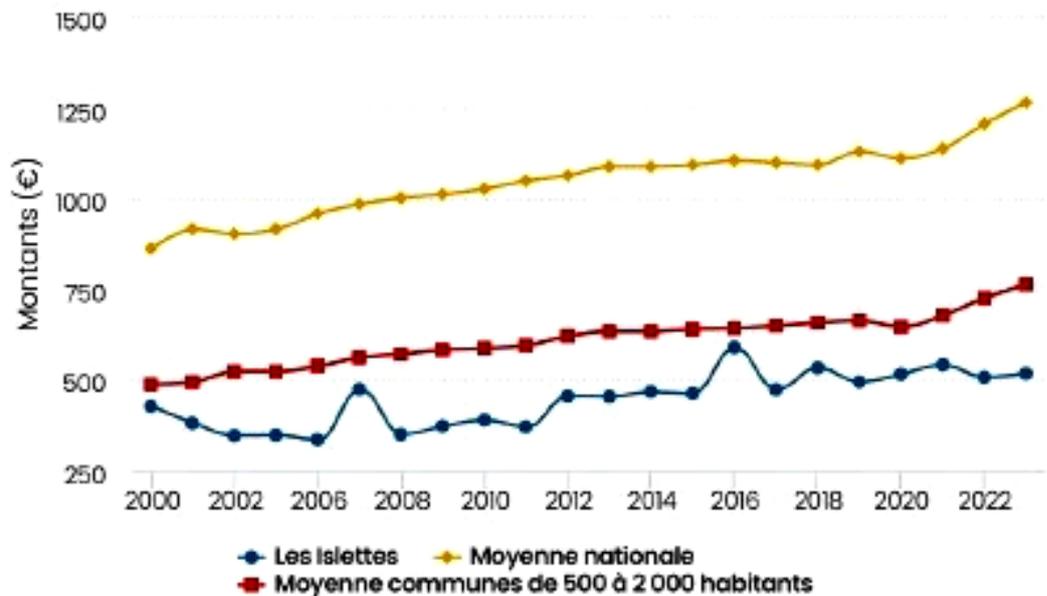
(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Budget de la commune - 2

Charges de fonctionnement par habitant des Islettes

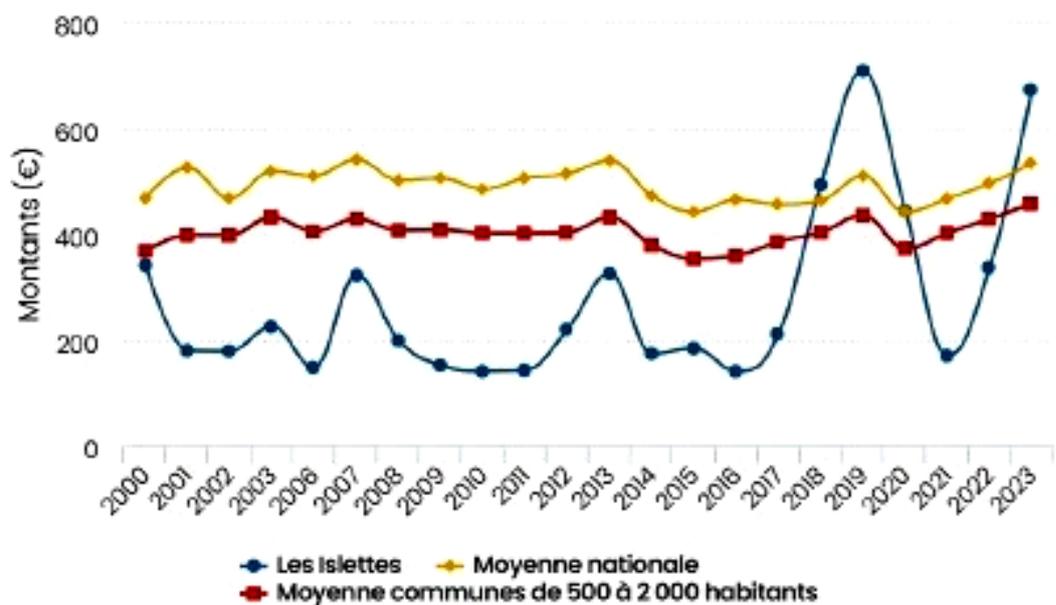
(Source : JDN d'après ministère de l'Économie)



© JDN 2025

Emplois d'investissement par habitant des Islettes

(Source : JDN d'après ministère de l'Économie)



© JDN 2025

Information sur les tableaux présentés,
contacter votre Mairie

Les Fêtes et Manifestations

PRINTEMPS ÉTÉ 2025

Samedi 30 avril

Concert caritatif « BarsBars » au profit de l'association « En Roue Libre » Salle des Fêtes de la Biesme - voir affiche page 3

Samedi 03 mai

3ème concours de pêche à la truite du SCI

Une organisation de « Sporting Club Les Islettes », voir affiche ci-jointe

Jeu 8 mai

Brocante du Comité des Fêtes

Chemin du Roy, une organisation du Comité des Fêtes des Islettes

Samedi 17 mai

Théâtre l'Humour en héritage

Salle des fêtes Organisée par la troupe « Comme un Bruit qui Court » de Consenvoye - Voir affiche page 3

Cet été de nombreuses animations avec

- ◇ La Bibliothèque de la Vallée de la Biesme BVB Les Islettes, Karaké, théâtre, lecture, jeux,...
- ◇ Comité des Fêtes, Fête du 14 juillet, Bourse Militaria
- ◇ Le Musée du Verre d'Argonne, visites et animations
- ◇ SCI Les Islettes, Brocante du SCI
- ◇ La Boule Argonnaise, Compétitions, détente & loisirs
- ◇ L'AAPE de la Vallée de la Biesme
- ◇ JALUDIBOIS, et ses jeux anciens à découvrir

Et des Cérémonies commémoratives avec

- ◇ L'Amicale des Anciens Combattants

À suivre sur notre page Facebook et sur l'agenda du site communal

3ème CONCOURS DE PECHE A LA TRUITE



Samedi 03 mai 2025

Etang SEISAAM – Les Islettes

Arrivé : 7H00

Début : 7H30 – Fin : 11h30

Après-midi : Pêche libre

Cuillères et pâtes interdites pendant le concours

Tarifs :

Adultes : 25 euros Enfants : 20 euros Enfants licenciés du club : 15 euros

Tout enfant doit être accompagné par un adulte

Buvette et restauration sur place

Barbecue Interdit !

Renseignements et inscriptions au 06.48.33.04.85/



27ème BROCANTE et vide-greniers

JEUDI 8 MAI 2025

55120 LES ISLETTES

Entrée gratuite

Buvette et restauration rapide sur place

Exposants 5 euros les 5 m

Festival Bars Bars Argonne :

Concert à 13h «Entre Potes»

Présence du groupe des majorettes

«Aphrodite d'Aubréville»

Ouverture du Musée du Verre d'Argonne

Avec la participation de la Commune des Islettes



** Organisé par le Comité des Fêtes des Islettes **

Renseignements 06 37 83 29 33 - 06 64 04 89 79

comitedesfeteslesislettes@gmail.com

Agence Postale & Déchetterie, à votre service

Les Islettes

Agence Postale Communale

Du Lundi au vendredi
de 9h à 12h



Clermont-en-Argonne

Horaires d'ouverture :

Scanner le QR Code →



Numéros utiles

Clermont-en-Argonne

Codecom Argonne-Meuse

17 rue Thiers
Tél. 03 29 87 40 12

Maison de Santé Rurale

Secrétariat Médical
Tél. 03 29 87 41 12

Bibliothèque

Bibliothèque du Val de Biesme
Tél. 03 29 88 41 67

Association Familles Rurales de

Clermont-en-Argonne
Tél. 03 29 88 41 67

ILCG Centre Argonne

Coordination gérontologique
Tél. 03 29 88 44 88

ADMR Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 43 44

Taxi Collignon-Leroy

Tél. 03 29 88 24 15

Urgences

Urgence médicale : 15 ou 112
Premier secours : 18 - Police : 17
Violence Femmes info : 39 39
Maltraitance personnes âgées et handicapées : 39 77
Allo enfance en Danger : 119
Urgence sociale : 115